

## PROTOCOLE SANITAIRE POUR CÉLÉBRER LA CONFIRMATION (PROPOSITIONS)

Tout en insistant sur l'application des directives générales de la santé publique et de votre plan local de déconfinement (document de base pour tous les autres rites), il est demandé de prendre en compte les points suivants, concernant spécifiquement la célébration de la confirmation.

### CONDITIONS PRÉALABLES ET PRÉPARATIFS DES LIEUX (ÉGLISE ET SACRISTIE)

- Désinfection de l'église avant la cérémonie : les surfaces les plus touchées par les occupants ;
- Désinfection et bon nettoyage des outils qui seront utilisés lors de la cérémonie : Saint-Chrême. Il faut placer un contenant de désinfectant à côté de l'endroit où se tiendra le ministre. Il faut également prévoir quelques tranches de citron.
- Distance de 2 m, en tout temps, à l'entrée, à la sortie et lors des déplacements dans l'église ; distance de 1.5 m lorsque les participants sont assis, sauf pour les membres d'une même famille ;
- Port du masque obligatoire, en tout temps - à l'entrée, à la sortie et lors des déplacements dans l'église - sauf lorsque les participants demeurent à leur place ;
- Désinfection obligatoire des mains, avec un produit désinfectant, particulièrement à l'entrée dans l'église et si possible avant la communion (solution hydroalcoolique avec concentration en alcool d'au moins 60 %) ;
- Avoir préparé un scénario pour le déroulement de la confirmation et l'avoir fait pratiquer avec les confirmands et leurs parrains/marraines selon ce qui suit.

### LA PROCESSION D'ENTRÉE

- Il est recommandé de limiter la procession d'entrée à un strict minimum afin de garder la distanciation de 2 m des membres de l'assemblée.
- Le confirmand pourrait être assis dès le début de la célébration dans un banc avec sa famille (respectant ainsi le concept de bulle) OU il pourrait être assis avec son parrain/marraine (avec

distanciation entre eux), sa famille immédiate dans un autre banc proche selon la configuration de l'église permise en temps de pandémie.

## LITURGIE DE LA CONFIRMATION

### L'APPEL

- Il est suggéré qu'une seule personne (ex. le ministre de confirmation, l'agent.e de pastorale ou le catéchète) se tienne au micro et dise le prénom de chaque confirmand.
- À l'appel de son nom, il/elle se lève - ainsi que son parrain ou sa marraine – sans se déplacer ;
- Le parrain ou la marraine ne mettra pas la main sur l'épaule du confirmand, mais s'associe à lui/elle en étant debout.
- Le confirmand dit « Me voici » ;

### LA PROFESSION DE FOI et l'IMPOSITION DES MAINS

- Aucun déplacement n'est fait durant ces étapes de la liturgie du sacrement ; tous restent respectivement à leur place.

### L'ONCTION avec le SAINT-CHRÊME

- Au moment de l'onction, tous (ministre, confirmand, parrain/marraine) devront porter le masque, surtout que la distance de 2 m sera impossible à garder (du moins pour quelques secondes). Le ministre de confirmation se désinfectera les mains.
- Pour l'acte de la confirmation en soi par l'onction, deux options sont proposées :
  - Le ministre se déplace vers chacun des confirmands qui restent dans leur banc et y reçoivent l'onction ;
  - Un confirmand avance avec son parrain/sa marraine vers le ministre pour recevoir l'onction. Ils retournent à leur place en suivant le trajet indiqué d'avance par les catéchètes pour le déroulement de la cérémonie. Une fois qu'il est retourné à sa place, un deuxième confirmand est invité à s'avancer, et ainsi de suite.
- Le ministre enduit son pouce d'huile parfumée (ne pas utiliser d'ouate ou de coton-tige), pose la main sur la tête du confirmand et trace le signe de croix sur le front de celui-ci, en disant :



Église catholique à Montréal

**N...,  
Sois marqué.e de l'Esprit Saint,  
le Don de Dieu.**

Le confirmé répond : **Amen**

- Après chaque onction, le ministre se frotte les mains dans du citron et il désinfecte les mains.
- Réserver le geste de paix à une parole générale adressée à tous une fois les onctions individuelles terminées.

#### LA PROCESSION DE SORTIE ET L'APRÈS MESSE

- Les photos peuvent être prises, en autant qu'on respecte les consignes présentées ci-haut.